

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2019



L'ÉDITO

L'Agglomération poursuit résolument son action pour notre développement territorial. En maintenant le cap, elle ordonne les politiques communautaires pour les rendre cohérentes les unes aux autres. Ceci est d'autant plus déterminant pour notre avenir que notre société est en pleine mutation. En réalité notre société vit **une triple transition : la transition numérique, la transition écologique et la transition démographique**.

La transition numérique sera, à n'en pas douter, un facteur de réussite de la nouvelle politique de promotion touristique portée par la SPL Mauges Tourisme. Ce formidable outil de marketing territorial active un nouveau levier de croissance, celui du tourisme d'affaires, véritable perspective de développement économique, pour chaque secteur d'activités des Mauges.

Portée par cet esprit entrepreneurial, Mauges Communauté se place désormais sur le champ de la transition énergétique, en faisant le choix ambitieux d'un investissement efficace et vertueux sur le plan énergétique pour le territoire, mais aussi rentable financièrement pour la collectivité.

Au cœur des transitions, la politique de l'habitat que porte Mauges Communauté avec ses 6 communes occupe une place centrale depuis 2019, suite à l'approbation du Programme Local de l'Habitat. Cette politique ouvre à une nouvelle forme de partenariat avec les bailleurs sociaux, pour produire ou réhabiliter des logements. Il s'agit de répondre tout à la fois au développement résidentiel et aux changements sociétaux : énergétique tout d'abord en réhabilitant des logements pour réduire significativement la précarité énergétique. Mais aussi en accompagnant les programmes qui favorisent le parcours résidentiel ; nous entrons là de plain-pied dans le champ de la transition démographique. L'allongement de la durée de vie est une chance pour chacun d'entre nous et ce sera aussi un champ d'opportunités, par le développement de la « Silver Economie », à condition que l'on veuille bien s'en saisir sans tarder, en conduisant des politiques volontaristes à la hauteur de l'enjeu sur les thèmes du logement, mais aussi de la santé, des services ou du commerce.

La politique de Mauges Communauté est donc bien un ensemble qui se tient sur son robuste socle territorial, mais la solidité de l'édifice ne sera définitivement assurée que par l'étroite collaboration avec les communes. Les compétences des 6 communes et de Mauges Communauté doivent être exercées de concert au service du projet global de territoire coconstruit en 2015.

**Didier HUCHON,
Président de Mauges Communauté**

6

communes nouvelles
et 64 communes
délégées

121 000
habitants

1 315 km²

44 000
emplois
publics et privés



1^{er} janvier 2016 : Création de la
Communauté d'Agglomération
Mauges Communauté

1 PRÉSIDENT

1 BUREAU COMMUNAUTAIRE
composé de 11 vice-présidents

48 CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Compétences exercées

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- Développement économique
- Aménagement de l'espace communautaire
- Équilibre social de l'habitat
- Politique de la ville
- Accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets ménagers
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- Eau
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- Action sociale d'intérêt communautaire

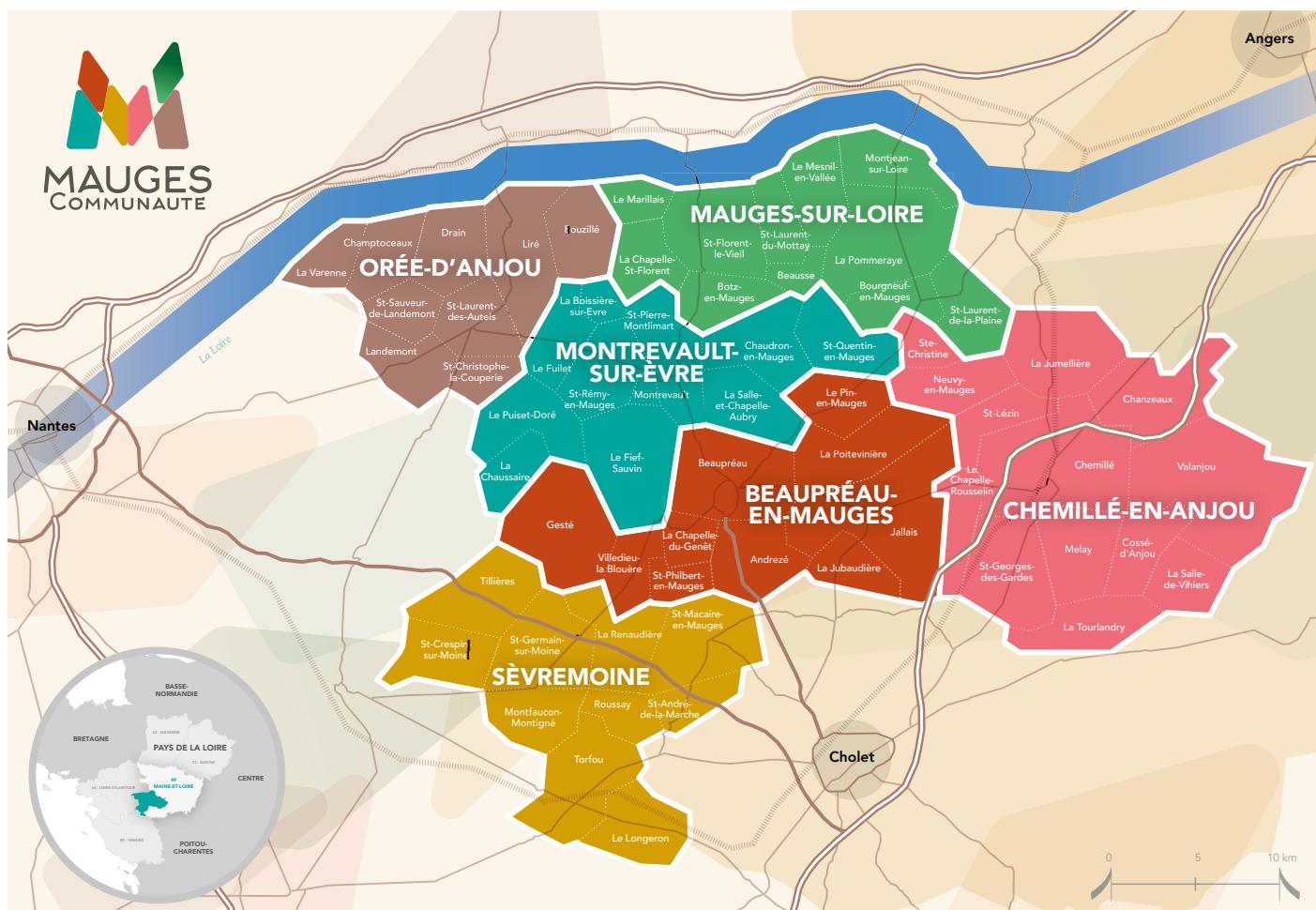
COMPÉTENCES FACULTATIVES

- Aménagement numérique
- Gestion des milieux humides et des réseaux hydrographiques
- Action culturelle
- Mise en valeur du patrimoine
- Contributions au service départemental d'incendie et de secours

LE TERRITOIRE

Beaupréau-en-Mauges	23 146 hab.	230 km ²	101 hab./km ²	10 cd*
Chemillé-en-Anjou	21 600 hab.	324 km ²	67 hab./km ²	13 cd
Mauges-sur-Loire	18 366 hab.	192 km ²	96 hab./km ²	11 cd
Montrevault-sur-Èvre	15 971 hab.	199 km ²	80 hab./km ²	12 cd
Orée-d'Anjou	16 324 hab.	156 km ²	105 hab./km ²	9 cd
Sèvremoine	25 681 hab.	213 km ²	120 hab./km ²	10 cd

*Renseignement INSEE 2016 en vigueur au 1^{er} janvier 2019 - cd = commune déléguée







André MARTIN
Vice-président
Pôle Ressources



Marie-Thérèse
CROIX



Mireille
DALAINE



Jean-Charles JUHEL
Vice-président
Politique de l'eau



Jean-Claude BOURGET
Vice-président
Pôle Développement



Stéphane
LALLIER



Jean-Pierre
MOREAU

Nelly
ANTIER



Alain VINCENT
Vice-président
Pôle Solidarités
territoriales



Thierry
ALBERT



Christophe
CHÉNÉ



Christophe
DOUGÉ



Sylvie MARNÉ
Vice-présidente
Culture Patrimoine



Serge
PIOU



Denis
RAIMBAULT

ORÉE- D'ANJOU

MONTREVAULT- SUR-ÈVRE

BEAUP EN-MA

SÈVREMOINE



Didier
HUCHON
Président



Marion
BERTHOMMIER



Paul MANCEAU
Conseiller délégué
Eau Potable



Jean-Louis
MARTIN



Jacky
QUESNEL



Gérard CHEVALLIER
Vice-président
Pôle Aménagements



Michel
ROUSSEAU



Denis
SOURCE



Denis
VINCENT



Isabel VOLANT
Vice-présidente
Mobilités



Annick
BRAUD

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES EN 2019



Jean-Marie
BRETAULT



Clémence
DUPIED



André
RETAILLEAU



Jacques RÉTHORÉ
Vice-président
déchets ménagers



Anne
VERGER

AUGES-
R-LOIRE

RÉAU-
AUGES

CHEMILLÉ-
EN-ANJOU



Christophe DILÉ
Vice-président
Pôle Environnement



Jean-Pierre BODY
Conseiller délégué
Déchèteries



Bruno
BOURCIER



Bernard
BRIODEAU



Lionel
COTTENCEAU



Hervé
MARTIN



Franck AUBIN
Vice-président
Transition énergétique

Joseph
MENANTEAU



Michel
MERCIER



Yann SEMLER-COLLYERY
Vice-président
Tourisme



Thérèse
COLINEAU



Philippe
COURPAT



Régis
LEBRUN



Gilles
LEROY



Jean-Yves
ONILLON



Yves
POHU

GOUVERNANCE

BUREAU ÉLARGI : 14 membres

BUREAU RESTREINT : 6 membres

PRÉSIDENT Didier HUCHON	PÔLE AMÉNAGEMENT	URBANISME HABITAT	MOBILITÉS	NUMÉRIQUE	
		Gérard CHEVALIER	Gérard CHEVALIER	Isabel VOLANT	Didier HUCHON
	PÔLE ENVIRONNEMENT	POLITIQUE DE L'EAU	TRANSITION ÉNERGÉTIQUE	POLITIQUE DES DÉCHETS	ASSAINISSEMENT EAU POTABLE
		Christophe DILÉ	Jean-Charles JUHEL	Franck AUBIN	Jacques RÉTHORÉ Jean-Pierre BODY
	PÔLE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	ÉCONOMIE AGRICULTURE	TOURISME		Christophe DILÉ Paul MANCEAU
		Jean-Claude BOURGET	Jean-Claude BOURGET	Yann SEMLER-COLLERY	
	PÔLE ANIMATION ET SOLIDARITÉ TERRITORIALE	ACTION SOCIALE SANTÉ	CULTURE PATRIMOINE		
	Alain VINCENT	Alain VINCENT	Sylvie MARNÉ		
	PÔLE RESSOURCES	FINANCES	POLITIQUES CONTRACTUELLES		
	André MARTIN	André MARTIN	André MARTIN		
COMMUNICATION					

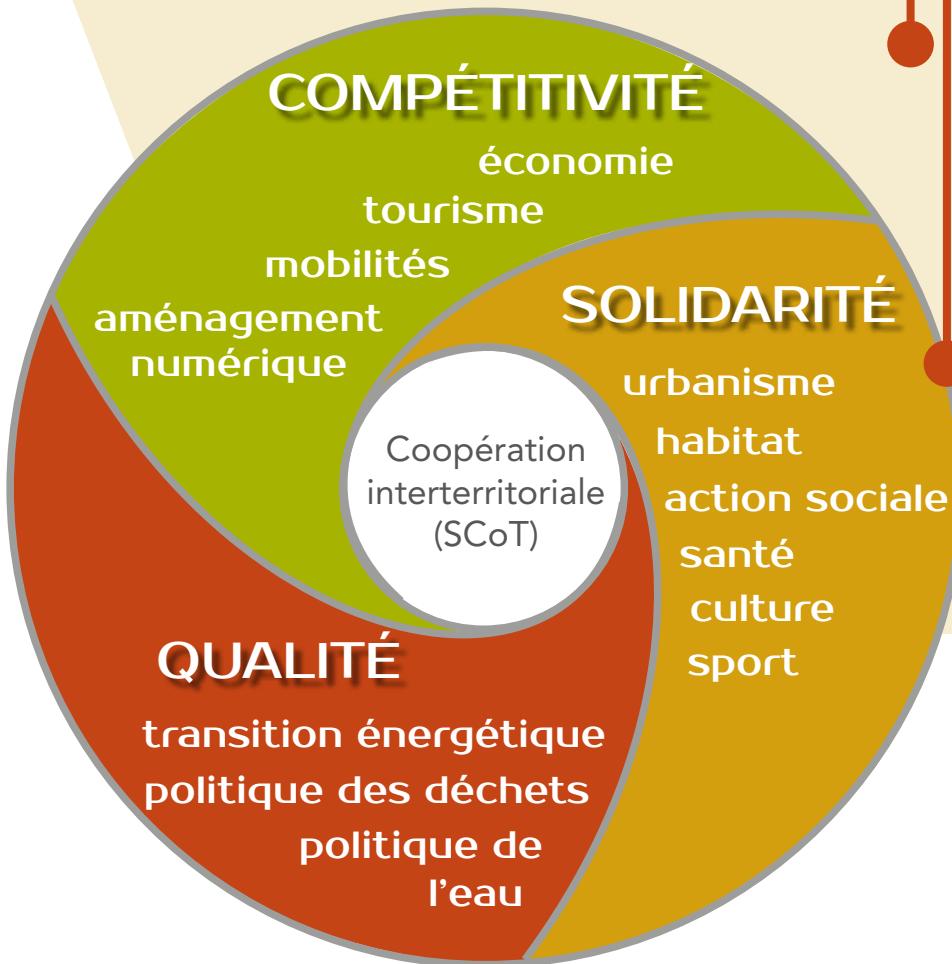
10 COMMISSIONS DE 24 MEMBRES - 4 MEMBRES PAR COMMUNE NOUVELLE -

1 COMMISSION AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DE 12 MEMBRES - 2 MEMBRES PAR COMMUNE NOUVELLE -

3 DÉLÉGATIONS

2019,
dernière année
de la 1^{re} feuille de route
de Mauges Communauté.

LA FEUILLE DE ROUTE
2017-2020 C'EST :
ordonner 11 politiques publiques
les unes aux autres
et assurer la cohésion du
territoire
en 3 axes, 37 enjeux



EN 2019, LES SALLES DE RÉUNION DU SIÈGE DE MAUGES
COMMUNAUTÉ ONT ÉTÉ RÉAMÉNAGÉES POUR ACCUEILLIR
À LA FOIS LES 48 ÉLUS EN RÉUNION DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE UNE FOIS PAR MOIS MAIS AUSSI TOUTES LES
RÉUNIONS DE COMMISSIONS EN 2 SALLES DE TRAVAIL.

RESSOURCES & MOYENS

FINANCES : BUDGET 2019 UNE ANNÉE D'ENGAGEMENT POUR MAUGES COMMUNAUTÉ

Des priorités stratégiques pour le territoire

ACCOMPAGNER LE DYNAMISME ÉCONOMIQUE, en finançant des programmes d'aménagement à hauteur de 5,6 M€, en couvrant le déficit reporté du budget annexe ZAE, en remboursant par anticipation une partie du capital restant dû et en préservant une fiscalité des entreprises modérée sans recourir à la dette ni à la fiscalité des ménages.

INVESTIR DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE à hauteur de 1,6 M€, incluant la conduite du Plan Climat Air Énergie Territorial et les investissements dans les énergies renouvelables (projets de développement éolien) à concrétiser avec des partenaires au sein de société de projets, dans lesquelles Mauges Communauté prendra des parts.

RATIONALISER ET METTRE AUX NORMES LES DÉCHÈTERIES avec les projets de réhabilitation des sites de Melay et Saint-Pierre-Montlimart ainsi que les études pour les sites de Jallais et Saint-Germain-sur-Moine.

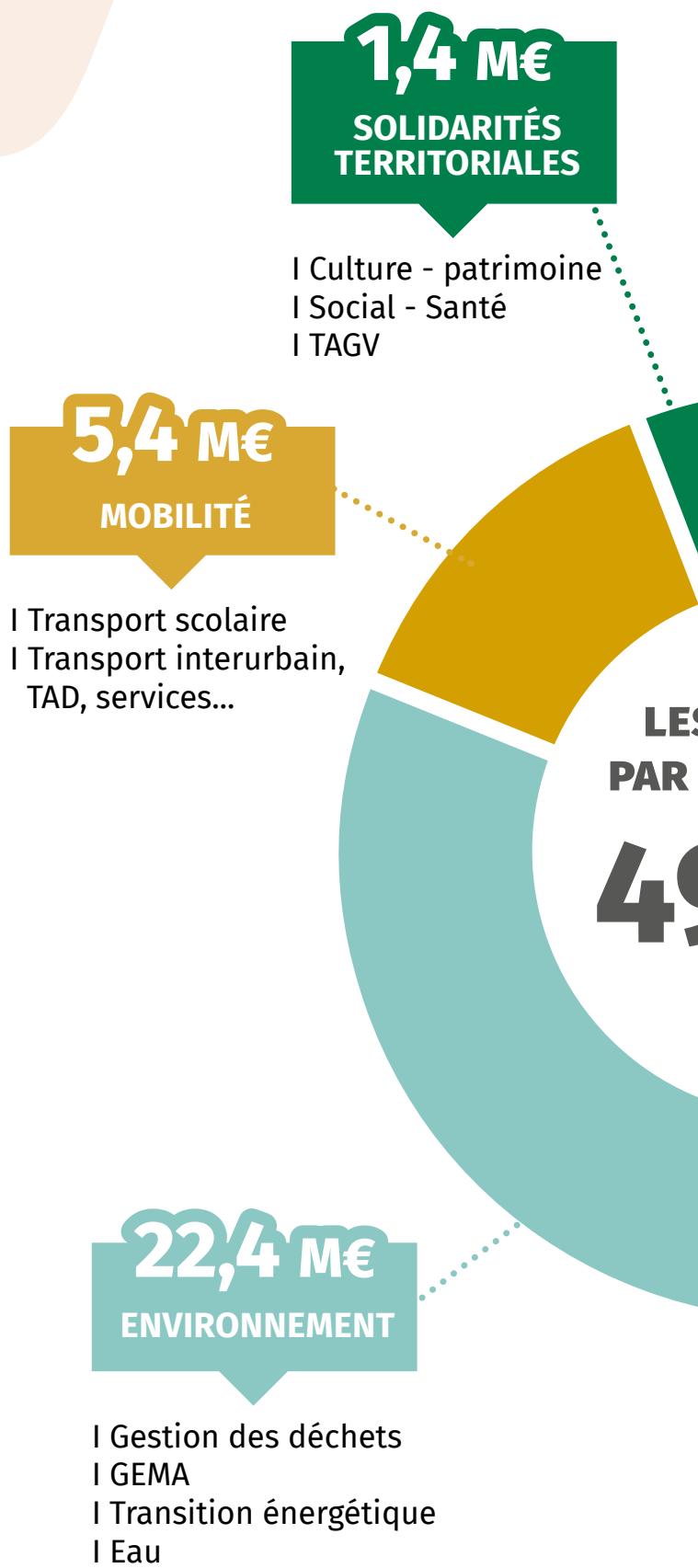
DÉVELOPPER LES MOBILITÉS en assurant l'adaptation de l'offre aux besoins des usagers (TAD...), la montée en puissance du scolaire et le plan de développement des mobilités.

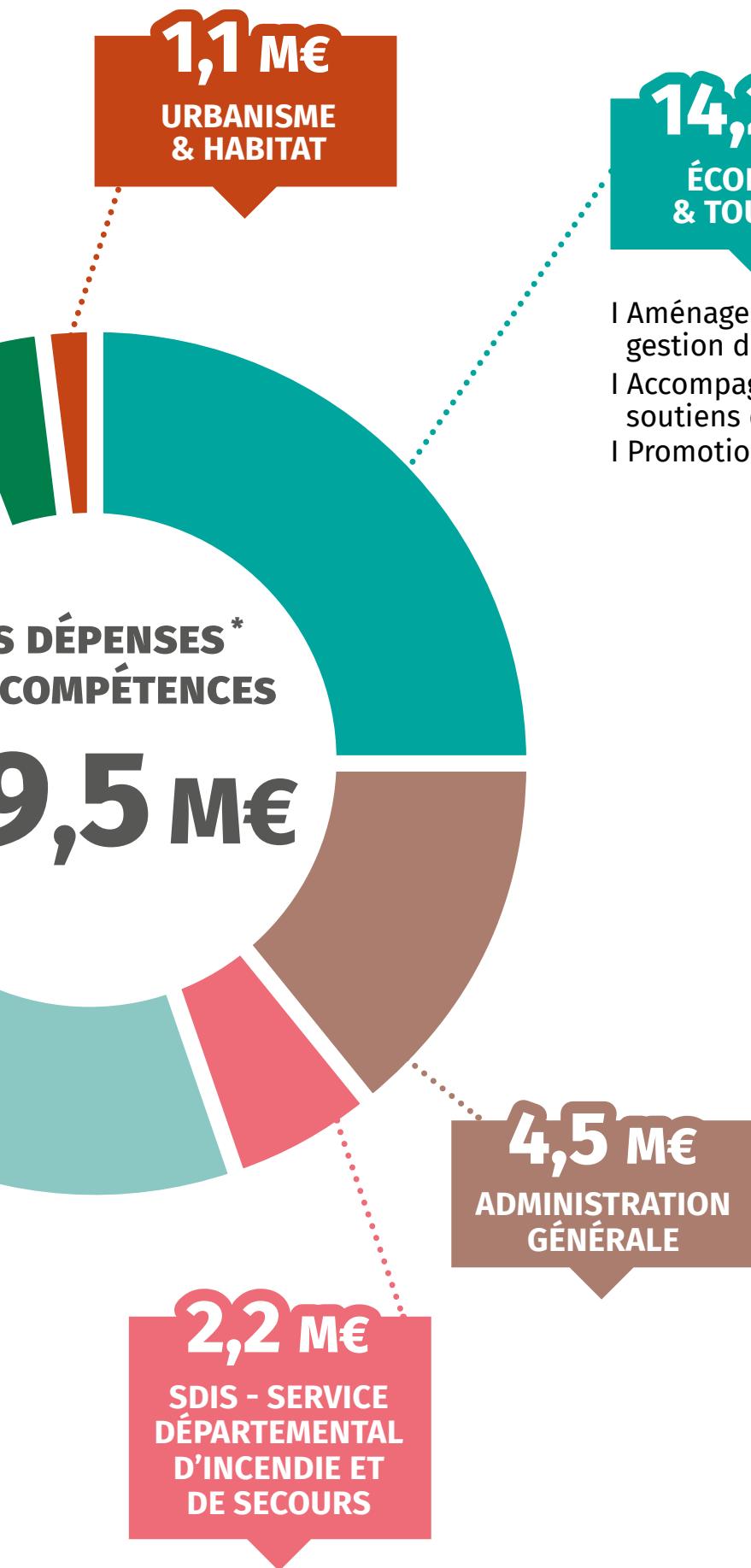
ASSURER L'OFFRE CULTURELLE avec la continuité du projet artistique de Scènes de Pays.

DÉVELOPPER LA POLITIQUE DE L'EAU en sécurisant l'alimentation du réseau eau potable et en assurant la prévention des inondations.

METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE DE L'HABITAT avec l'organisation des premières actions définies dans le Programme Local de l'Habitat.

LES DÉPENSES* PAR COMP





- Aménagement et gestion des parcs d'activités
- Accompagnement et soutiens des entreprises
- Promotion du tourisme

Qui finance

l'agglo ?

	REDEVANCES ET FACTURATIONS	8,7 M€
	DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT	7,2 M€
	DOTATIONS ET SUBVENTIONS	6,1 M€
	RECETTES FISCALES	16 M€
	LOYERS ET VENTES	4,5 M€ De terrains, matériaux...
	FONDS NATIONAL DE PÉRÉQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES	3,3 M€
	EMPRUNTS	3,2 M€
	REMBOURSEMENT DES COMMUNES	0,6 M€

RESSOURCES HUMAINES : DES MOYENS ADAPTÉS ET MAÎTRISÉS

82 collaborateurs au service de Mauges Communauté au 31 décembre 2019

La Communauté d'agglomération est structurée autour de 5 grands pôles regroupant 15 services. Au 31 décembre 2019, 82 agents assurent l'exercice des compétences de la Communauté d'agglomération :

- 53 fonctionnaires ;
- 28 contractuels ;
- 1 apprentie.

Eau et assainissement : structuration d'un nouveau service pour une prise de compétence au 1er janvier 2020

L'année 2019 a été principalement consacrée à préparer et organiser le transfert de la compétence assainissement et eaux pluviales, compétence obligatoire au 1^{er} janvier 2020 (inscrite dans la Loi NOTRe du 7 août 2015).

À ce titre, 9 postes ont été créés (création nette), ainsi que 26 autres postes dans le but de transférer les agents issus des 6 communes. L'ensemble de ces postes sera pourvu au 1^{er} janvier 2020. Cette compétence achèvera le dispositif de la politique de l'eau sur laquelle Mauges Communauté est déjà très engagée avec la compétence de gestion des milieux aquatiques, élargie à la prévention des inondations, et la compétence d'adduction et production en eau potable.



ACTIONS STRUCTURANTES POUR UNE RURALITÉ DYNAMIQUE ET MODERNE

Avec la signature de la convention du programme européen LEADER, des contrats de ruralité, du contrat territoires Région 2020 et les différents appels à projet, le territoire a pu bénéficier d'une enveloppe financière de plus 12 M€ sur 4 ans.

La collaboration instaurée avec les différents échelons est plus que nécessaire et elle est stratégique. Elle porte, certes sur les financements apportés aux projets locaux, mais plus fondamentalement, elle participe à la vie des habitants et des entreprises des Mauges.

Un programme européen LEADER 2014-2020 atteindra bientôt son terme

En 2019, le programme européen LEADER arrive bientôt à son terme. Plus de 2 400 000 € ont été injectés dans l'économie locale des Mauges. C'est plus d'une 60 projets portés par les collectivités et les associations qui ont été ainsi soutenus. Ces projets concernent pour l'essentiel l'amélioration et le développement de l'offre de services, la santé, les usages numériques mais également la transition écologique du territoire : Création des micro-crèches, l'animation du CLS, et service handicap, l'animation du Plan Climat Air Énergie Territorial, l'accompagnement du Plan alimentaire territorial, la création d'une légumerie, la rénovation énergétique des écoles, le recrutement des chargés de mission Santé sur plusieurs communes...).

Il reste plus de 200 000 € à attribuer jusqu'en 2020.

Le contrat de ruralité, un catalyseur de projets locaux structurants et innovant

Conclus pour 4 ans (2016 -2020) entre les territoires de projet et l'État, ces contrats permettent de soutenir les projets locaux stratégiques portés par les acteurs

CHIFFRES CLÉS

82 agents en activité au 31.12.2019

78,7 Equivalents Temps Plein

3 agents en position de détachement

2 agents en position de disponibilité pour convenances personnelles

1 agent en position de disponibilité pour création d'entreprise

locaux qui s'inscrivent dans les grandes priorités de l'État. Ils rompent avec la logique des appels à projet qui mettent en concurrence les territoires et assurent la lisibilité et la cohérence de l'action publique sur le moyen-terme. Ils respectent les stratégies locales et les projets de territoire : les contrats de ruralité sont un moyen de réduire la dispersion des aides de l'État. À ce titre, le territoire a bénéficié de plus 1 938 000€ de dotation DSIL « contrat de ruralité » sur 3 ans.

Le Contrat de ruralité 2019 a été doté de 446 705,21€ repartie entre deux actions :

- Acquisition de locaux pour l'installation de services (dont une maison de santé Pluridisciplinaire) en cœur de ville de Chemillé ;
- Aménagement des abords de la gare de Torfou – Le Longeran – Tiffauges (Sèvremoine).

Le Contrat Territoires-Région 2020, des projets concrets au service des habitants

Le Contrat Territoires-Région (CTR) de Mauges Communauté, approuvé lors de la commission permanente du Conseil Régional du 29 septembre 2017, a été signé officiellement le 16 mars 2018. Il est doté d'une enveloppe financière de 5 449 000 €.

Mauges Communauté a statué sur une égale répartition de la dotation du contrat régional de territoires 2017-2020 soit une enveloppe financière de 778 428 € pour les six communes et 778 432 € pour Mauges Communauté.

15 projets sont inscrits au titre du CTR tournés vers l'affirmation des fonctions de centralité des bourgs-centres des communes nouvelles, en liaison parfaite avec le projet d'aménagement du SCoT, la santé, la transition écologique, la mobilité, le loisir.

ZOOM SUR...

ORÉE D'ANJOU : AGIR FACE À LA DÉSERTIFICATION MÉDICALE

Afin de renforcer l'offre de soins fragilisée sur le territoire, les élus et les professionnels de santé d'Orée d'Anjou ont décidé de créer un pôle santé, réparti sur plusieurs sites.

Favoriser le maintien et l'installation des professionnels de santé libéraux en leur offrant de meilleures conditions de travail et l'accès aux technologies nouvelles...

Voilà l'objectif premier de ce projet, qui contribuera évidemment à améliorer l'accueil des patients, à mettre en œuvre des actions de prévention et à développer le travail en réseau.

Ce pôle santé s'articulera autour de trois sites : le principal et deux autres.

LOCATION DE VÉLOS ÉLECTRIQUE À L'ÉCHELLE DE MAUGES COMMUNAUTÉ

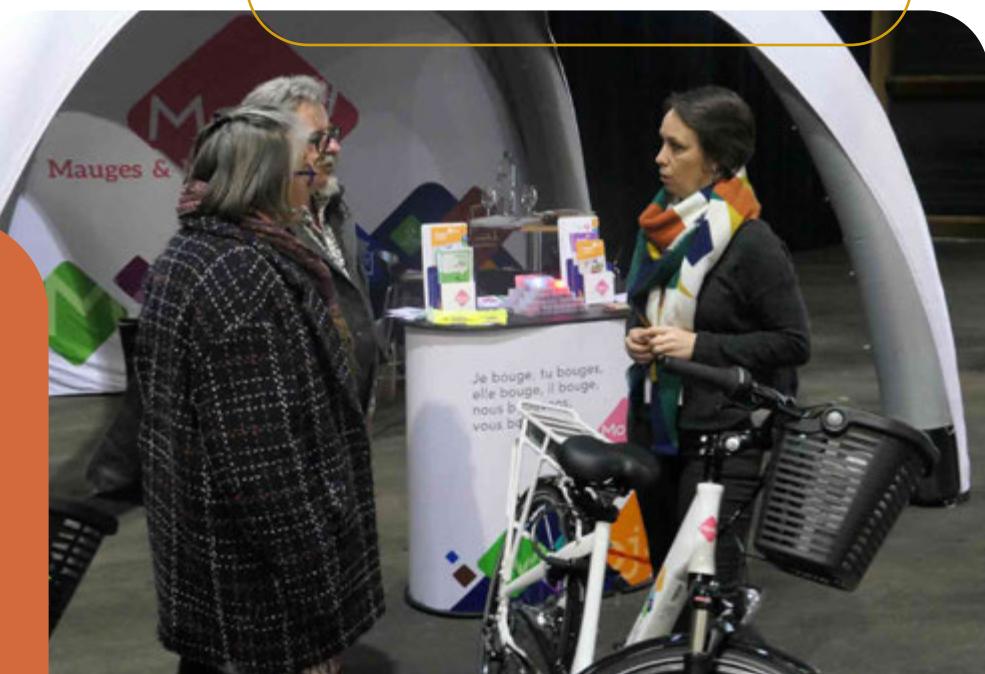
Mauges Communauté a décidé d'agir pour les mobilités alternatives en lien direct avec le PCAET. Le concept est simple, il s'agit de proposer aux actifs des Mauges de réaliser leurs trajets domicile-travail en vélo à assistance électrique. Ce service permettra d'initier une démarche vertueuse en réduisant les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire. Les salariés pourront ainsi louer un vélo pour trois ou six mois. 60 vélos seront ainsi disponibles à la location sur l'ensemble du territoire.

La Région soutient cette démarche et participe à hauteur de 80 % du coût.

CHIFFRES CLÉS

12 millions d'euros de subvention en 5 ans

15 actions inscrites au CTR



ÉCONOMIE

UNE POLITIQUE D'ANIMATION ACTIVE

Animation et création de réseaux d'entreprises

Mauges Communauté accompagne les clubs d'entreprises présents sur le territoire, AECM sur Beaupréau en Mauges et le CEMA sur Sèvremoine et Evre & Co sur Montrevault-sur-Evre dans leurs animations. Evre & Co est la dernière association créée sous l'impulsion des acteurs éco et du service éco en septembre 2019

Cette dynamique de réseau se poursuit également avec la création de rencontres entre entrepreneurs sur les communes d'Orée-d'Anjou, de Mauges-sur-Loire et de Chemillé-en-Anjou.

Un accompagnement individuel et collectifs des entrepreneurs

Mauges Communauté poursuit son action de soutien à la création et à la reprise d'entreprise artisanale, commerciale et de services par l'organisation d'évènements et de dispositif d'aide.

En partenariat avec la Région et l'Association Initiative Anjou, Mauges Communauté accompagne une trentaine d'entreprises chaque année par l'octroi de prêts d'honneur.

En collaboration avec la Maison de la Création et de la Transmission d'Entreprises de Cholet, la collectivité organise des matinées d'information à la création et à la reprise d'entreprises un vendredi matin tous les deux mois avec une moyenne de 20 participants.

Du 7 au 11 octobre 2019, la « Semaine de la Création et de la Reprises d'entreprises » a été organisée avec la MCTE autour de trois animations réparties dans les entreprises du territoire. Ces évènements ont rassemblé une centaine de participants.

Un renforcement de l'équipe d'animation

L'équipe s'est renforcée par l'arrivée d'un nouvel animateur économique en novembre 2019 : Hugo Suberbie.

LE CALIBRAGE STRATÉGIQUE DE L'OFFRE FONCIÈRE EN ZONES D'ACTIVITÉS

Une politique d'accompagnement adaptée à chaque territoire

L'offre foncière des zones d'activités et leur développement s'établit, dans les plans locaux d'urbanisme, au regard de leur classification dans le SCoT (ZA structurantes, intermédiaires ou de proximité).

Les premiers outils de commercialisation des espaces des zones d'activités ont été élaborés courant 2016. Ainsi, un règlement interne de cession posant les conditions administratives, financières, techniques et de maîtrise foncière (risque d'inertie foncière) est maintenant disponible. Il permet de maîtriser la gestion du foncier et d'éviter son inertie

Mauges Communauté a accompagné les communes sur le volet économique des révisions de PLU de Beaupréau-en-Mauges, Chemillé-en-Anjou, Orée d'Anjou et Sèvremoine.

CHIFFRES CLÉS

26 ha vendus dans les zones d'activités

- Beaupréau-en-Mauges : 5 ha
- Chemillé-en-Anjou : 4 ha
- Mauges sur Loire : 2 ha
- Montrevault-sur-Èvre : 3 ha
- Sèvremoine : 12 ha

UNE CONVENTION DE PARTENARIAT «AMENAGEMENT & FONCIER » AVEC LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

Le dynamisme économique du territoire des Mauges engendre une forte pression foncière. Afin de concilier les différents usages des sols, Mauges Communauté a conventionné avec la chambre régionale de l'agriculture des Pays de la Loire pour mettre en place différentes actions et outils :

- Crédit d'un observatoire du foncier agricole : outil de connaissance et de prospective
- Mise en place d'un groupe foncier : lieux d'échanges et de concertation
- Un accompagnement des collectivités pour la réparation des préjudices agricoles (médiation, études indemnaires et compensation collective)
- Accompagnement dans l'aménagement parcellaire : opérations d'échanges amiables.

NAISSANCE DU PROJET SYMBIOSE LACROIX ELECTRONICS ET DU PROJET SYNERGIE

En juin 2019, LACROIX Group et Mauges Communauté annonçaient la construction d'une usine d'électronique 4.0 sur l'Anjou Actiparc à Beaupréau / Beaupréau-en-Mauges, le projet SYMBIOSE.

Mauges Communauté a choisi de faire route commune avec LACROIX Group dès le début de son projet, pour qu'une nouvelle histoire puisse s'écrire sur son territoire, à la fois pour l'entreprise et sa nouvelle implantation mais aussi pour la reconversion du site de Saint-Pierre-Montlimart en un espace collaboratif et contributif ouvert, dédié à l'innovation, à la formation, au savoir-faire, au numérique et au tourisme d'affaires : le projet SYNERGIE.

Synergie fera émerger un lieu de fertilisation multiple pour y développer les initiatives innovantes en générant des partenariats variés, avec les entreprises, les communes, les écoles, les associations, les habitants... On ne fait plus faire, on fait ensemble ! C'est l'objectif que l'agglomération souhaite impulser : une nouvelle dynamique économique sur le territoire, créer un éco-système qui renforcera la compétitivité et l'attractivité des Mauges.



TOURISME

ÔSEZMAUGES : UN NOUVEL OUTIL DE DÉVELOPPEMENT ET D'ATTRACTIVITÉ

La création de l'identité ôsezMauges

Fraîchement opérationnelle, la nouvelle organisation touristique du territoire s'est cherchée un nom, une identité. Accompagnée par l'Atelier Kaolin, après consultation des acteurs locaux, le groupe de travail composé de techniciens et élus s'est positionné sur ôsezMauges qui, avec son chapeau, a vocation à être une marque globale au service de l'attractivité du territoire.

Cette identité dynamique et colorée interpelle. Les formes s'additionnent et créent un langage familier de proximité qui montrent toute la générosité et le bon accueil des habitants.

Le dessin des lettres singulier montre un aspect créatif et innovant pour une terre très entrepreneuriale.

À la rencontre des visiteurs : 15 620 demandes touristiques

Mission de base d'un office de tourisme, l'accueil a profondément muté depuis 20 ans avec la transition numérique. L'enjeu est d'aller à la rencontre du public, en se positionnant sur les flux touristiques et les événements du territoire.

L'animation « réalité virtuelle » mise en place par Une autre Loire en 2018 a été complétée par une 6e séquence. Cette expérience à 360° rencontre à chaque événement un engouement du public, agréablement surpris, et permet une bonne entrée en matière vers la découverte de notre territoire.



L'accompagnement des professionnels et des porteurs de projets

En lien étroit avec le Pôle Développement économique de Mauges Communauté, une technicienne ôsezMauges est affectée au développement des offres d'hébergement pour développer la qualité et la structuration de l'offre.

Sous forme de préconisations et conseils, l'expertise apportée porte sur :

- les attentes clients : les services recherchés, les tendances,
- le marché offre/demande,
- la qualité de l'accueil et de la relation client,
- les outils de communication et de commercialisation.

Le lancement de la stratégie Tourisme d'affaires

Après un inventaire des offres mobilisables pour le tourisme d'affaires, ôsezMauges a défini un positionnement et son rôle en collaboration avec Karine Estaun, consultante en stratégie commerciale.

Les Mauges se positionnent sur une image de terre d'entreprises où il fait bon organiser son événement professionnel. L'image fondée sur l'esprit entrepreneurial et l'attachement au territoire montre que l'environnement est favorable au développement économique.

La rencontre de sensibilisation générale des acteurs touristique du 12 septembre, relayée dans la presse, a permis de lancer la stratégie tourisme d'affaires en impliquant largement les prestataires, tous



potentiellement concernés par le sujet, en proposant des événements d'entreprises organisés dans un cadre privilégié.

4 axes ont été retenus pour définir le rôle d'ôsezMauges :

- Développer une offre de qualité
- Travailler l'image et la notoriété des Mauges
- Apporter une force commerciale pour développer le chiffre d'affaires des prestataires en direct
- Répondre aux attentes des entreprises : faciliter l'organisation de leurs événements, l'achat de cadeaux locaux et inciter au rôle d'ambassadrices du territoire

L'implication des acteurs touristiques dans la dynamique ôsezMauges

À la suite d'une 1^{re} rencontre de présentation de la nouvelle organisation, un appel à candidatures parmi les prestataires touristiques a été lancé pour constituer le Comité Technique. Ce Comité a un rôle consultatif pour les missions d'office de tourisme tel que prévu par le Code du Tourisme (article R133-19). La délibération du Conseil d'Administration du 10/07/2019 a validé la composition du Comité Technique pour une durée de 3 ans (28 membres).

Il s'est réuni le 19 septembre 2019 autour d'ateliers qui ont permis de co-construire le plan d'actions touristiques autour de l'accueil et du rôle d'ambassadeurs du territoire, d'outils numériques, d'actions vers la constitution d'un réseau à l'échelle des Mauges.

DATES CLÉS

1^{er} janvier 2019 : La SPL devient opérationnelle avec le transfert des salariés

7 février 2019 : 1^{re} rencontre des prestataires touristiques

Du 14 au 17 mars 2019 : Salon Destination Nature à Paris

20 mars 2019 : Validation du nom ôsezMauges par le Conseil d'Administration

12 septembre 2019 : Rencontre de sensibilisation générale « Osez développer votre chiffre d'affaires avec les événements d'entreprises », avec comme message-clé : « tous concernés par le tourisme d'affaires »

19 septembre 2019 : 1^{re} réunion du Comité Technique (comité consultatif des prestataires touristiques) sous forme d'ateliers participatifs

Du 16 au 31 octobre 2019 : 2 704 visiteurs pour l'opération « C'est quoi ton entreprise ? »

« C'est quoi ton entreprise ? », une opération identitaire

La visite d'entreprise suscite un engouement autant des habitants que des visiteurs. À l'échelle nationale, cette thématique appelée « tourisme de savoir-faire » se développe dans un contexte où les visiteurs recherchent des expériences de visites uniques et authentiques.

Les offices de tourisme existants précédemment sur le territoire en avaient déjà mis en place. Cette opération étendue à l'échelle de Mauges Communauté prend encore plus de sens avec le positionnement stratégique identitaire.

Dès 2018, les offices de tourisme en place avaient coordonné l'opération à l'échelle des Mauges avec un programme de 76 entreprises pendant la 2^e quinzaine d'octobre.

En 2019, ôsezMauges a monté un programme de 84 entreprises sur la même période, qui a attiré 2 704 visiteurs en 2019 contre 2 228 en 2018.

Le contexte d'actualité de l'opération « C'est quoi ton entreprise ? » a permis d'engager une campagne presse d'attractivité des Mauges avec des retombées médiatiques au niveau national dans la revue La Croix suivie d'une chronique sur Europe 1.



C'est quoi ton entreprise ?
EDITION 2019

ÔSezMAUGES
TOURISME ET DÉVELOPPEMENT

Mauges Anjou Val de Loire

AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

OBJECTIF TRÈS HAUT DÉBIT POUR TOUS

Un réseau 100 % fibre optique en construction

Pour faire face au défi technique et financier de l'aménagement numérique, Mauges Communauté adhère au syndicat départemental Anjou Numérique.

La délégation de service public pour le déploiement de la fibre pour tous a été confiée début 2018 à l'opérateur d'infrastructures TDF. C'est sa filiale locale, la société de projet Anjou Fibre, qui assure la conception, le déploiement, l'exploitation et la commercialisation de l'infrastructure sur l'ensemble du Réseau d'Initiative Publique de Maine-et-Loire pour une durée initiale de 25 ans.

Le déploiement de la fibre permettra de disposer d'une connexion Internet plus rapide et plus fiable, avec un débit pouvant atteindre un gigabit par seconde.

Sur les Mauges, c'est plus de 76 000 prises qui seront déployées d'ici 2023 et qui permettront de fournir une connexion Internet Très Haut Débit à la totalité des habitants et des entreprises du territoire.

Les travaux ont débuté fin 2019 avec l'installation de 3 nœuds de raccordement optique (NRO) sur les communes déléguées de La Pommeraye, St-Florent-le-Vieil et Beaupréau. À terme, 14 NRO reliant 260 sous-répartiteurs optiques (SRO) seront positionnés et 5 000 km de câbles de fibre optique seront tirés sur l'ensemble de Mauges Communauté.

Le calendrier actualisé de déploiement de la fibre optique est consultable sur les sites internet d'Anjou Numérique (www.anjou-numerique.fr) et d'Anjou Fibre (www.anjou-fibre.fr). Un outil d'éligibilité à l'adresse est également disponible sur ce dernier.

Un travail nécessaire sur l'adressage

L'identification précise des points de raccordements, habitations ou locaux d'activités, et leur transmission aux fournisseurs d'accès internet (FAI) est indispensable au bon déploiement du réseau et à sa commercialisation.

Le travail d'adressage engagé avec les six communes pour la constitution d'un référentiel des points adresses (Base Adresse Locale - BAL) s'est poursuivi et organisé via le développement d'un module spécifique dans le WebSIG, en parallèle d'une méthodologie définie

avec Anjou Fibre pour la certification de leurs relevés de boîtes aux lettres.

Les premières prises commercialisées

Fin 2019, les premiers habitants raccordables ont été conviés à des réunions publiques animées par Anjou Fibre, en présence des Fournisseurs d'Accès à Internet (FAI) locaux. Il leur était ainsi possible de comparer les différentes offres pour souscrire le contrat d'abonnement le plus adapté à leurs besoins et usages numériques. Ces réunions se sont tenues à St-Georges-des-Gardes et St-Florent-le-Vieil.

L'alternative 4G en attendant la Fibre

Pour pallier au manque de débit ADSL, des tests de réception 4G avec prêt du matériel ont été engagés pendant l'été à la mairie du Puiset-Doré sur Montrevault-sur-Èvre et chez plusieurs particuliers et auto-entrepreneurs.

La plupart des testeurs se sont orientés vers cette technologie de connexion à internet en attendant la fibre optique.

Les entreprises du territoire accompagnées dans leur projet de raccordement

Les services de Mauges Communauté en lien avec le SMO Anjou Numérique ont, cette année encore, assuré l'accompagnement des professionnels dans leur projet de raccordement haut débit.

Une dizaine d'établissements a ainsi été reliée au réseau optique Melis@ durant l'année 2019.

OPEN DATA

Création d'un portail dédié

Pour répondre aux obligations de diffusion des données de la collectivité en Open Data, le portail Open Data www.data.maugescommunaute.fr a été mis en ligne à l'automne.

Ses objectifs : améliorer la relation entre les collectivités et les citoyens, simplifier les échanges avec les acteurs, rendre possible de nouveaux services pour les usagers et les entreprises en favorisant la réutilisation des données.



EXPLORER L'ENSEMBLE DES JEUX DE DONNÉES

Recherchez votre recherche

Par exemple : Emploi ou Finance

Citoyenneté Institution Mobilité Santé Social Culture Tourisme Environnement Sport Urbanisme Logement Education Formation Jeunesse Territoires Économie Europe

DONNÉES À LA UNE

88

Zones d'activités

624

Points d'apport volontaire

26

Aires de covoiturage

LES DERNIÈRES DONNÉES

-  [Permanences du service ADS \(Application du Droit des Sols...
Modifié il y a un mois](#)
-  [Points d'apport volontaire - Mauges Communauté
Modifié il y a un mois](#)
-  [Lieux de spectacle Scènes de Pays dans les Mauges
Modifié il y a un mois](#)
-  [Fibre optique - Etat d'avancement du déploiement du réseau](#)

LES DONNÉES LES PLUS TÉLÉCHARGÉES

-  [Zones d'activités - Mauges Communauté - Points
15 téléchargements](#)
-  [Déchèteries - Mauges Communauté
13 téléchargements](#)
-  [Lieux de spectacle Scènes de Pays dans les Mauges
11 téléchargements](#)
-  [Lieux dits Beaupréau-en-Mauges
7 téléchargements](#)
-  [Points d'apport volontaire - Mauges Communauté
6 téléchargements](#)

DATES CLÉS

22 janvier 2018 : Attribution de la délégation de service public à TDF

8 octobre 2019 : Ouverture du portail Open Data www.data.maugescommunaute.fr

13 novembre 2019 : Réunion publique à St florent-le-Vieil / Mauges-sur-Loire

14 novembre 2019 : Forum Numérique organisé par le service Santé Solidarités, à La Loge Beaupréau

19 novembre 2019 : Réunion publique pour la commercialisation de la Fibre à St Georges-des-Gardes / Chemillé-en-Anjou

MOBILITÉS

VERS UNE STRATÉGIE GLOBALE MOBILITÉ À HORIZON 2030

Le lancement d'un Plan de Mobilités Territorial

Après une 1^{re} étape de structuration de son service mobilités en reprenant les services de transport préalablement assurés par le Département, Mauges Communauté a décidé, en fin d'année 2019, d'engager une réflexion stratégique autour des Mobilités afin d'identifier les besoins et les enjeux à relever pour la période 2020-2030. Les attentes sont fortes de la part de la population sur les questions de Mobilités, ce nouvel outil qu'est le « Plan de Mobilités Territorial » devra tracer le cap vers les mobilités de demain.

Véritable feuille de route, le plan d'actions qui en découlera fera l'objet d'une programmation opérationnelle sur 10 ans.

Il est attendu de cette stratégie des mobilités qu'elle fasse appel à l'innovation, de manière à proposer un bouquet de services de mobilités adaptés aux attentes de la population et des salariés d'entreprises et aux spécificités de notre territoire, situé aux confins de trois agglomérations. Son élaboration se fera en associant les Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM) voisines et la Région des Pays de la Loire.

Le Plan de Mobilités Territorial préfigurera le volet Mobilités du futur SCoT.

Le déploiement d'une billettique sans-contact sur le réseau scolaire

La technologie embaquée s'est peu à peu invitée à bord des cars scolaires pendant l'année 2019. En effet, Mauges Communauté, organisatrice des transports scolaires a fait le choix d'investir dans une solution de billettique dite « légère », en déployant à bord des cars un équipement simple (smartphone & validateur de carte) couplé à un logiciel permettant la remontée en temps réelle des informations du réseau. Concrètement, cela permet de suivre en temps réel l'exécution des services de transport scolaire et d'offrir de nouveaux services tel que l'envoi d'alertes SMS quand un car est en retard ou en panne.

Transport Scolaire : des actions fortes autour de la sécurité

Mauges Communauté, transporte chaque année plus de 6000 élèves sur le territoire de l'agglomération, et la sécurité est au cœur des préoccupations quotidiennes. Pour cela, plusieurs actions (pérennes ou ponctuelles) sont menées afin d'améliorer les conditions de sécurité sur toute la chaîne de déplacement du transport par autocar.

- La sensibilisation à la sécurité dans les transports scolaires : une action majeure visant à assurer des actions de formation auprès des élèves de 6^{ème} pour tous les collèges du territoire. Ces formations sont organisées en petits groupes en alternant formation théorique en salle et formation



DATES CLÉS

Février 2019 : Lancement de la billettique à bord des cars scolaires

28 novembre 2019 : Participation à l'évènement Changer d'Ère avec la présentation et l'essai de vélo à assistance électrique au grand public

pratique à bord d'un car scolaire (exercices d'évacuation, identification des angles morts...). Pour renforcer la portée de cette action un partenariat a été créé avec l'Association de la Prévention Routière qui intervient tout au long de l'année aux côtés des agents du service Mobilités.

- Le règlement des transports scolaires qui évolue chaque année afin de mieux encadrer et analyser les enjeux de sécurité portant notamment sur les créations de point d'arrêt.

Le développement du service Mooj Solidaire !

Présent historiquement sur les communes de Montrevault-sur-Èvre et Orée-d'Anjou, le service Mooj Solidaire a été déployé sur la commune de Sèvremoine à partir du 1^{er} mai 2019. Cette extension du périmètre a pu être réalisée par un portage de ce projet à l'ensemble des communes actuellement absents de ce service. Mooj Solidaire est en effet un service peu connu mais fort d'une mise en réseau de partenaires locaux pour faciliter les déplacements des publics les plus fragiles en lien avec la recherche d'emploi, l'insertion et la formation professionnelle.

Ce service est accessible sur prescription d'un professionnel du territoire et assuré par des chauffeurs bénévoles adhérents.



HABITAT

CONSTRUIRE ENSEMBLE UNE POLITIQUE COHÉRENTE DE L'HABITAT

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) approuvé avec un plan d'actions ambitieux

L'année 2019 a permis l'aboutissement de la procédure d'élaboration du PLH, engagée en 2017.

Le travail débuté au 2ème semestre 2018 sur les fiches actions s'est poursuivi pour aboutir, après concertation avec les élus et les acteurs de l'habitat, à un programme de 17 actions regroupées au sein des thématiques suivantes :

- **l'animation** avec le projet d'une maison de l'habitat à l'échelle de Mauges Communauté et l'organisation de forums de l'habitat à destination des ménages ;
- **la revitalisation des centres-bourgs** en encourageant la mixité sociale et fonctionnelle, les projets d'habitat innovants et/ou intergénérationnels ;
- **le parc privé**, par l'apport d'aides complémentaires aux dispositifs de rénovation et d'adaptation du parc privé, à la sortie de vacance des logements... ;

- **le parc public** pour dynamiser la construction de logements sociaux sur le territoire ;
- **les publics spécifiques**, avec des études et/ou des aides concernant des logements adaptés aux personnes âgées, en situation d'handicap, des solutions adéquates pour le logement des jeunes, les situations d'urgence, les gens du voyage ;
- **la gouvernance** avec des dispositifs d'observation et de suivi partenarial du PLH afin d'assurer la mise en œuvre, la stabilité et la cohérence des actions au sein du PLH.

Pour mettre en œuvre ce programme ambitieux devant aboutir à la production de 3960 logements sur le territoire sur les six ans du PLH, soit la période 2019-2025, Mauges Communauté a prévu des moyens financiers conséquents avec une enveloppe de 1,532 M€ par an soit l'équivalent de 12,7 € par habitant et par an.

Ce projet de PLH a été approuvé par le conseil communautaire du 20 novembre 2019 après consultation des six communes et avis favorable du Préfet de Maine-et-Loire.

Pour le mettre en œuvre, un chargé de mission habitat, Pierre FOIN, a été recruté. Il prendra ses fonctions le 1^{er} janvier 2020.



DATES CLÉS

Phase programme d'actions

- 8 janvier** : Réunion du comité de pilotage restreint
- Fin février** : Réunions de présentation dans les 6 communes
- 11 mars** : Réunion du comité de pilotage élargi
- 20 mars** : Réunion du Comité politique pour les derniers arbitrages

Phase administrative

- 17 avril** : 1^{re} délibération d'arrêt de projet PLH par Mauges Communauté
- Fin avril** : Délibération pour avis des 6 communes du territoire
- 22 mai** : 2^e délibération de Mauges Communauté suite à l'avis des communes
- 6 septembre** : Présentation en bureau du Comité Régional Habitat et hébergement (CR2H)
- 26 septembre** : Courrier d'avis favorable du Préfet de Maine-et-Loire
- 20 novembre** : Délibération d'approbation du PLH par Mauges Communauté

INFORMER LES PROPRIÉTAIRES ET LES LOCATAIRES SUR LEURS DROITS

Mauges Communauté accueille deux permanences autour de l'Habitat

L'ADIL, Agence Départementale D'Information sur le Logement, informe et conseille tous les lundis les publics sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales en matière de logement. Cette information est délivrée de manière gratuite, neutre et personnalisée. En 2019, 365 ménages sont venus s'informer à la permanence, soit une forte croissance qui s'explique essentiellement par un surcroît des demandes liées à l'amélioration de l'Habitat et à la performance énergétique de la part des propriétaires occupants.

L'association SOLIHA apporte elle aussi des conseils aux ménages des Mauges sur les questions d'amélioration et d'adaptation du logement, de gestion locative sociale, de montage de dossiers de subventions. Elle assure 2 permanences par mois sur 2 lieux du territoire : au siège de Mauges Communauté à Beaupréau-en-Mauges et à l'Hôtel de ville de Chemillé-en-Anjou.

- PERSPECTIVES -

Pour engager le PLH, plusieurs actions ont été jugées prioritaires comme l'engagement d'une étude pour le logement et l'hébergement des jeunes, la création d'une maison de l'habitat incluant une Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique (PTRE) prévue par le PCAET.

Par ailleurs, afin de mettre en œuvre des actions de manière opérationnelle, l'année 2020 sera consacré dans un 1^{er} temps à préciser les règlements d'intervention des aides.

URBANISME

UNE ANALYSE DES RÉSULTATS AVEC LA PERSPECTIVE D'UNE RÉVISION DU SCOT EN 2020

Le bilan SCoT identifie les enjeux pour le futur SCoT

L'année 2019 a permis de finaliser l'analyse des résultats du SCoT, engagée en 2018. Ce bilan, qui s'est déroulé avec une large concertation, tant sur le plan technique avec l'analyse d'indicateurs, que sur le plan politique avec l'organisation d'un séminaire autour des projets urbains des communes, a permis de mesurer le chemin parcouru depuis l'approbation du SCoT et celui restant à parcourir, en identifiant les enjeux pour la révision du SCoT.

Au regard de ce bilan, et dans la perspective du « Zéro Artificialisation Nette » porté par l'Etat, il s'agira pour les Mauges de :

- **Consolider le recentrage** sur les coeurs urbains du territoire par une approche cohérente de la gestion du logement, du foncier résidentiel, des équipements, de l'emploi et des mobilités
- **Placer l'agriculture** au cœur du projet de territoire en intégrant les mutations engagées en matière d'élevages, de cultures, de transitions énergétiques et écologiques... ;
- **Repenser la spatialisation** du développement économique, notamment sur le volet commerces et services, en trouvant un équilibre entre développement en zones d'activité et insertion d'activités dans le tissu urbain ;
- **Explorer la question de la stratégie foncière** à l'échelle du bloc communal, dans un souci d'économie d'espace, tout en continuant à assurer le développement du territoire ;
- **S'appuyer sur les ressources patrimoniales** pour renouveler l'image du territoire, au profit d'une meilleure attractivité des urbains en quête d'un territoire rural avec des solidarités actives, des paysages de qualité, de l'innovation...
- **Mobiliser les habitants** à la construction du projet de territoire avec une gouvernance adaptée

SRADDET : UNE CONTRIBUTION SPÉCIFIQUE DE MAUGES COMMUNAUTÉ

La réflexion menée dans le cadre du bilan du SCoT a permis en parallèle de nourrir une contribution au Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires, (SRADDET) qui a vocation à devenir le nouveau cadre de la planification régionale en matière d'aménagement du territoire et avec lequel le futur SCoT devra être compatible.

Une contribution politique a fait l'objet d'une délibération du conseil communautaire en juin 2019. Il s'agit de faire reconnaître par la Région la spécificité du territoire des Mauges et au-delà du seul cas des Mauges, les caractéristiques de la trame urbaine de notre région, à savoir une part très nettement supérieure à la moyenne nationale des « moyens et petits pôles urbains » dans l'armature territoriale, ainsi que la part également supérieure aux références nationales de l'emploi qu'ils concentrent. La question des infrastructures routières et ferrées à promouvoir pour rester dans la dynamique des flux du grand ouest y est également évoquée.

Cette contribution a été diffusée aux territoires et agglomérations voisines et a servi de support aux rencontres avec les élus de ces territoires afin d'identifier les points de convergence et de coopération possibles. Une nouvelle intervention auprès de la Région a été effectuée en fin d'année pour que les Mauges soient reconnues dans leur ensemble comme un pôle structurant à l'échelle de la Région.

Par ailleurs, une contribution technique sur les propositions de règles SRADDET a été produite en novembre 2019 après des échanges interservices.

COOPÉRATION AVEC LES COMMUNES

Mauges Communauté est appelée à suivre l'élaboration des PLU des communes du territoire et à donner son avis au titre du SCoT, avec lequel les PLU doivent se mettre en compatibilité. Cet avis est produit dans une approche entre plusieurs services, notamment celui de l'ADS pour l'aspect réglementaire, et fait l'objet d'une délibération du conseil communautaire.

L'année 2019 a été particulièrement dense sur ce point avec l'aboutissement de l'élaboration de quatre PLU communaux : celui de Sèvremoine, de Mauges-sur-Loire, de Beaupréau-en-Mauges, et de Chemillé-en-Anjou, ainsi qu'un 2^e arrêt pour celui d'Orée d'Anjou.

DATES CLÉS

27 février 2019 : Séminaire élus sur les enjeux et les projets urbains des communes

4 juin 2019 : Présentation du bilan en commission Urbanisme-Habitat

19 juin 2019 : Délibération du Conseil communautaire tirant le bilan du SCoT et concluant à la nécessité de réviser le SCoT

L'activité du Droit des Sols en 2018, c'est :

7 959 dossiers d'urbanisme déposés, dont :

4 587 Certificats d'Urbanisme (CU)

2 068 Déclarations Préalables (DP)

1 202 Permis de Construire (PC)

33 Permis d'Aménager (PA)

51 Permis de Démolir (PD)

18 Autorisations Préalables d'enseignes (AP)



ACTION SOCIALE SANTÉ

LE SERVICE SOLIDARITÉS-SANTÉ S'ORGANISE AUTOUR DE 3 ACTIVITÉS

Le Contrat Local de Santé ou CLS

Le contrat local de santé signé le 4 novembre 2016 avec l'Agence Régionale de Santé concerne les actions de santé à mettre en œuvre sur Mauges Communauté en cohérence avec les objectifs prioritaires du plan régional de santé.

Dans ce cadre, l'animatrice du Contrat Local de Santé a participé à de nombreux groupes de travail en 2019 et mis en place diverses actions qui s'articulent autour des trois axes du Contrat :

Axe 1 : Prévention et promotion de la santé et de l'environnement

- Le projet développement des compétences psychosociales des jeunes à Sèvremoine.
- Le réseau Sentinelles en partenariat avec la MSA (Mutualité Sociale Agricole), pour la prévention du suicide chez les jeunes.
- Le soutien à la communication des challenges séniors proposés par Sports et Loisirs.
- Le soutien aux aidants, par la participation au Comité territorial des aidants et à l'organisation de la journée Nationale des aidants le 4 octobre 2019.
- Le développement du centre local du handicap et du comité partenarial du handicap.
- Soli'Mauges le 19 mai 2019.
- Le forum « Connect'et vous ! » le 14 novembre 2019.

Axe 2 : Accès aux soins, offre de santé et projet de santé du territoire

- Le soutien à la création du Pôle santé des Mauges qui a pris une autre forme.
- Lancement des réflexions sur les centres de santé, les Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS).
- Recensement des actions en lien avec la lutte contre l'isolement.

Axe 3 : Parcours de santé des personnes âgées, personnes en situation de handicap, publics spécifiques

- Participation aux groupes de travail de la MAIA notamment le repérage de la fragilité.
- Soutien à réflexion de création d'un Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM) sur le territoire.

Le CLIC reconnu par les professionnels et les usagers

L'équipe du CLIC a assuré la continuité de son service : répondre aux attentes des usagers de Mauges Communauté âgés de plus de 60 ans en termes d'information, d'évaluation des besoins, d'orientation et d'accompagnement individualisés.

La conduite engagée de la politique de santé a étroitement impacté le travail du service, qui a consolidé ses partenariats avec les professionnels de la gérontologie.

Le CLIC mène tout au long de l'année des actions collectives, évènementiels thématiques étudiés pour des publics ciblés et organisés avec les communes et les professionnels partenaires : journée nationale des aidants, café santé ou café mémoire, ateliers bien-être, conférences...

Le CLIC en 2019, c'est :

1713 personnes aidées dont
835 nouvelles personnes
781 visites à domicile
6 actions collectives
grand public

DATES CLÉS

19 mai 2019 : Soli'Mauges

4 octobre 2019 : Journée nationale des aidants

14 novembre 2019 : Forum « Connect'et Vous ! »

- ZOOM SUR LE FORUM CONNECT'ET VOUS ! -

Le service Solidarités-Santé de Mauges Communauté accompagne au quotidien les habitants du territoire de plus de 60 ans et/ou en situation de handicap dans leurs démarches administratives et la mise en place de leur projet de vie. Les outils numériques permettent d'effectuer ces démarches, de renforcer les liens intergénérationnels, d'exercer, voire de stimuler les capacités cognitives. Il est donc apparu indispensable de proposer une journée pour faciliter l'appropriation de ces technologies. C'est pourquoi, pour accompagner les personnes âgées dans cette réflexion, Mauges Communauté et ses partenaires ont organisé le forum « Connect' et vous ! » le jeudi 14 novembre 2019, de 10h à 17h, au Centre culturel La Loge à Beaupréau / Beaupréau-en-Mauges.

Suite à plusieurs temps de sensibilisation coordonnées dans les communes du territoire avec les partenaires locaux, chacun a pu bénéficier lors du forum du 14 novembre, de conseils utiles pour les usages du numérique au quotidien et s'initier à de nouveaux outils.



La création d'un Centre Local du Handicap ou CLH

Le Centre Local du Handicap a été créé le 1^{er} juillet 2018. Il a pour mission :

- d'informer, conseiller, d'accompagner dans les démarches administratives des personnes en situation de handicap à domicile ;
- de soutenir les actions en faveur des personnes en situation de handicap sur Mauges Communauté.

Le comité partenarial du handicap a permis de créer des groupes de travail thématiques : enfance et jeunesse, adulte et vieillissement, emploi et insertion.

Le CLH en 2019, c'est :

231 personnes aidées dont

117 visites à domicile

87 RDV lors des permanences prévues sur les communes nouvelles (dont 67 au siège de Mauges Communauté)

- ZOOM SUR SOLI'MAUGES -

Pour fédérer les acteurs du handicap et de la perte d'autonomie, Mauges Communauté s'associe aux acteurs du territoire pour créer le Collectif solidaire

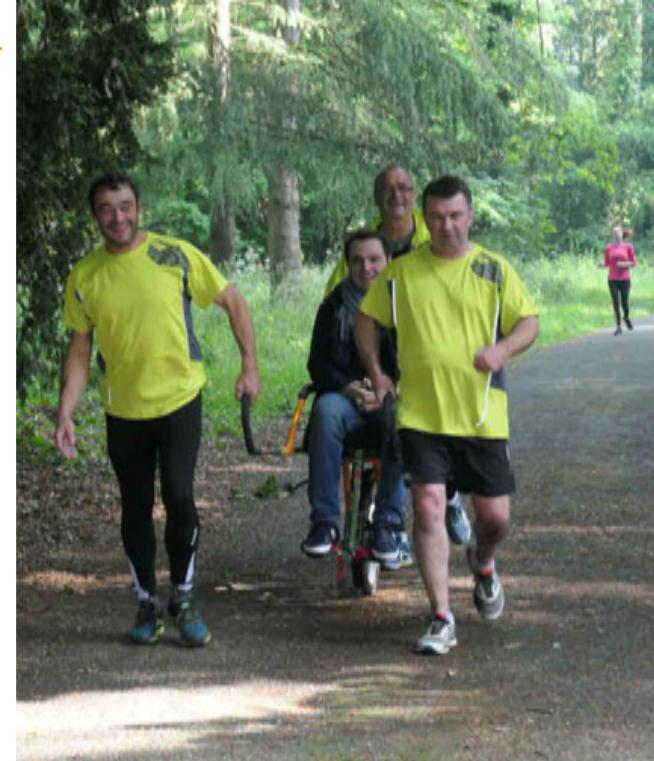
SOLI'MAUGES. La démarche du Collectif vise à recenser tous les acteurs du territoire des Mauges qui œuvrent sur les thématiques du handicap et du vieillissement : associations, établissements, services... pour informer le grand public sur leurs actions et leurs projets.

Pour mener à bien cette action, un **événement sportif, solidaire et convivial** est organisé tous les 2 ans par Mauges Communauté et des associations locales avec pour objectifs de :

- fédérer les acteurs du handicap, de la perte d'autonomie et les aidants
- informer les personnes concernées par le handicap, la perte d'autonomie et les aidants
- récolter des dons pour les associations, les établissements ou les services qui œuvrent auprès des personnes en situation de handicap, en perte d'autonomie ou leurs aidants
- sensibiliser tous les publics au handicap et au vieillissement.

En 2019, cet évènement s'est déroulé le dimanche matin du 19 mai à Chaudron-en-Mauges / Montrevault-sur-Èvre avec au programme :

- 3 circuits « sport, détente et famille » au Parc du Plessis (marche/randonnée, course, initiation à la joëlette et balade en calèche)
- un village associatif solidaire dans la salle de la Crémailleure, un espace convivial d'échanges et de démonstration des savoir-faire dédié aux associations en lien avec le handicap et la perte d'autonomie.



SOLI'MAUGES
Marchons, courons ensemble !

Dimanche 19 mai
CHAUDRON-EN-MAUGES/MONTREVAULT-SUR-ÈVRE
SALLE DE LA CRÉMAILLÈRE DE 9H À 13H

VILLAGE ASSOCIATIF
Rencontrer les associations
S'informer sur le handicap et la perte d'autonomie

RANDONNÉE ET COURSE
GRATUITÉ
3 Parcours
1,4 km 5 km 8 km
Départ course à 10h

MAUGES COMMUNAUTÉ
DÉPARTEMENT DE L'ANJOU
CHEMILLÉ-EN-ANJOU
MAUGES COMMUNAUTÉ
MONTREVAULT-SUR-ÈVRE
DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Partenaires :

UNE POLITIQUE TERRITORIALE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Une mise en œuvre du schéma départemental d'accueil

Mauges Communauté participe à la révision du schéma départemental pour faire valoir une logique d'implantation des aires d'accueil à l'échelle communautaire.

La collectivité poursuit la gestion de ses 3 aires, déléguée à un prestataire privé sous la direction d'élus référents :

- une aire de 10 emplacements de 2 places caravanes, soit 20 places au total située Rue de Vigneau à Beaupréau / Beaupréau-en-Mauges ;
- une aire de 6 emplacements de 2 places de caravanes, soit 12 places au total située au lieu-dit « Le Bouchet » à Chemillé / Chemillé-en-Anjou ;
- une aire de 3 emplacements de 2 places de caravanes, soit 6 places au total située Boulevard de l'Égalité à Saint-Macaire-en-Mauges / Sèvremoine.

SPORT

LES ACTIONS SPORTIVES AU SERVICE DE LA PROMOTION DU TERRITOIRE

Des évènements sportifs d'envergures pour véhiculer l'image du territoire

Mauges Communauté s'appuie sur les évènements sportifs de son territoire comme vecteur de communication. Via le sponsoring, la collectivité peut véhiculer une image positive sur le territoire et en dehors.

Trois évènements majeurs à dimension intercommunale lui permettent ainsi de rayonner :

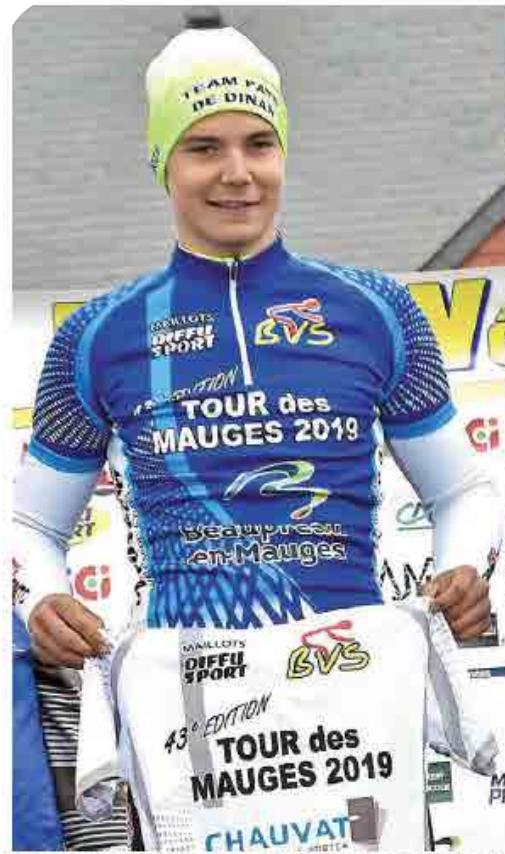
- le Meeting National de l'Entente des Mauges
- le Tour des Mauges du Beaupréau Vélo Sport
- le Tour de Mauges Communauté du Club Cyclotouriste de Beaupréau

Au-delà de son Meeting biennal, le club de l'Entente des Mauges est en lui-même un vecteur privilégié pour la visibilité locale et nationale de ses actions et de ses athlètes.

DATES CLÉS

5 & 6 mai 2019 : le 43^e Tour des Mauges

1^{er} juin 2019 : le 3^e Tour de Mauges
Communauté



Beaupréau, hier. Sidaner a remporté la 3^e étape, mais c'est bien Dransart, à gauche, qui remporte le Tour des Mauges.

Photo DD - Etienne LIZAMBARD

CYCLISME ► TOUR DES MAGES (2^E ET 3^E ÉTAPES)

Dransart, la tête et les jambes

Vainqueur du classement général du 43^e Tour des Mauges, Maxime Dransart a patiemment construit sa victoire lors des trois étapes proposées

CULTURE

SCÈNES DE PAYS : UN DÉBUT DE SAISON PLEIN DE STAISFACTION

Un lancement de saison réussi et un nombre d'abonnés à la hausse

Le public était nombreux à répondre présent aux deux soirées de présentation de la saison culturelle Scènes de Pays les 3 et 4 juillet à La Loge et au Théâtre Foirail. De la joie, des sourires, une bonne ambiance et plusieurs artistes étaient invités pour découvrir la nouvelle programmation et séduire les 1164 abonnés. Parmi les rendez-vous de rentrée, le « Chamôh » de la Cie Paris Bénarès aura également conquis petits et grands lors de la foire La Petite angevine.

Une programmation scolaire à la dimension des Mauges

Comme chaque année, plus de 10 000 enfants scolarisés dans les établissements scolaires des Mauges étaient inscrits à l'un des spectacles de la saison Scènes de Pays. Une offre Jeune Public qui est, parfois, pour certains élèves, l'une des seules occasions d'assister à un spectacle dans des conditions professionnelles et de pouvoir échanger avec les artistes à l'issue de la représentation.

LE PATRIMOINE : UN LEVIER POUR LE TERRITOIRE

Depuis longtemps déjà, le patrimoine des Mauges fait l'objet d'un grand mouvement de mise en valeur par l'engagement et la contribution des communes et des nombreux acteurs de la vie locale. Pour rassembler, fédérer et tisser plus fort encore cette identité des Mauges, et faire vivre ensemble notre patrimoine, Mauges Communauté a entrepris en décembre 2019 une démarche patrimoniale.

Une démarche avec plusieurs enjeux et motivations

Il s'agit, d'une part, d'impulser et d'animer une démarche locale, collective et participative sur le patrimoine matériel et immatériel des Mauges. Cette consultation mobilise donc l'ensemble des acteurs locaux concernés afin de dresser un état des lieux global et dynamique des qualités et des initiatives en cours, et d'échanger avec chacun sur ce que pourrait être le projet patrimonial. D'autre part, la démarche a pour but de définir des orientations stratégiques en terme de connaissance, de protection et de valorisation du patrimoine, mais aussi les transversalités avec les autres politiques (tourisme, économie, culture, social).

Des instances de participation et de décision

Pour conduire la démarche, Mauges Communauté s'appuie sur une équipe de consultants et plusieurs instances complémentaires : le comité technique réunissant les maires et les directeurs des 7 collectivités, un groupe de travail (35 personnes) composé d'élus, de professionnels et d'habitants investis dans les associations de patrimoine, ainsi qu'un comité scientifique (15 personnes) constitué de spécialistes dans plusieurs disciplines.

Les Cahiers des Mauges 2019 : un accompagnement à l'écriture conforté

Le Comité de rédaction est de nouveau accompagné pour l'édition 2019, d'une journaliste pour valoriser l'écriture des textes. S'y ajoute un volet reportage avec le suivi du dossier spécial « Jours de fête dans les Mauges » aux côtés des auteurs bénévoles.





BEAUPRÉAU-EN-MAUGES
CHEMILLE-EN-ANJOU
MAUGES-SUR-LOIRE
MONTREVAULT-SUR-ÈVRE
ORÉE-D'ANJOU
SÈVREMOINE

SCÈNE CONVENTIONNÉE
D'INTÉRÊT NATIONAL
ART EN TERRITOIRE



DATES & CHIFFRES CLÉS

Démarche Patrimoine

Mai à juillet : Lancement et attribution du marché public
Septembre : Lancement de la démarche
Septembre : 1^{re} réunion avec le comité technique
Octobre à décembre : Composition et 1^{re} réunion du groupe de travail et interviews de terrain

1 164 abonnés en 2019/2020
55 spectacles et **120** représentations
23 149 entrées dont **11 797** scolaires
31 entreprises mécènes

POLITIQUE DES DÉCHETS

UNE POLITIQUE DE PRÉVENTION ACTIVE

Du CODEC vers un plan Économie Circulaire

Le Contrat d'Objectifs Déchets et Économie Circulaire (CODEC) a pris fin en 2018. L'année 2019 a été une année de transition. Elle a permis de solder le CODEC et d'engager un travail transversal avec les services développement économique, stratégie écologique et animation territoriale et gestion des déchets pour mettre en œuvre un plan d'actions économie circulaire. Une première approche de cette transversalité a eu lieu le 10 octobre 2019 avec un séminaire à l'attention des élus des trois commissions et le 23 novembre 2019 autour d'un évènement « changer d'ère, nos écogestes au quotidien ». Les participants ont pu échanger sur les changements de comportements qui pourraient être amorcés

Des actions en faveur de la valorisation des végétaux

Le flux des végétaux est l'un des enjeux des actions de prévention. En effet, Mauges Communauté est un territoire rural où de nombreux habitants possèdent un jardin. Or les végétaux sont une ressource. Les branches, pelouses et autres végétaux peuvent être valorisé *in situ*. Aujourd'hui, ces tonnes de végétaux sont apportées dans les déchèteries.

En 2019, des démonstrations de broyage ont eu lieu et des articles pour sensibiliser les usagers ont été publiés dans les lettres d'information du service.

Mauges Communauté a renouvelé son soutien à l'action de l'association horizon bocage sur la commune de Chemillé-en-Anjou : Le broyeur tour. L'association poursuit, en 2019 et 2020, la mise à disposition, contre une petite participation financière, d'un broyeur au domicile des bénéficiaires avec l'accompagnement d'un technicien.

Afin d'accompagner d'autres associations qui souhaitent mettre à disposition des broyeurs à végétaux, les élus ont fait évoluer le mode de soutien à l'acquisition dans ce matériel. Fin 2019, Mauges Communauté a lancé une consultation pour l'achat de broyeurs thermiques et électriques. La définition des besoins a été réalisée en collaboration avec les associations. Ce matériel est ensuite mis à disposition des associations qui en font la demande. Une participation financière de 20 % leur est demandée. L'entretien annuel du matériel est pris en charge à 50 % par Mauges Communauté. Le reste du financement est pris en charge par le budget du service et un soutien de l'ADEME. L'objectif est de déployer sur l'ensemble du territoire des broyeurs pour aider les usagers à valoriser cet « or vert ».



LA POURSUITE DE L'ÉVOLUTION DU RÉSEAU DE DÉCHÈTERIES

L'optimisation du réseau de déchèteries

En juillet 2016, le conseil communautaire a acté le projet d'évolution du réseau des déchèteries.

2019 est l'année de la poursuite de ce projet. Des études ont été lancées pour la réhabilitation des sites de Saint-Pierre-Montlimart, Montrevault-sur-Evre et Melay, Chemillé-en-Anjou. Les travaux du site de Saint-Pierre-Montlimart auront lieu en 2020. Pour ceux du site de Melay, ils ont été reportés car le résultat des études montre un écart important entre l'estimation financière initiale et celle réalisée.

Les enjeux financiers et règlementaires autour de ce programme doivent être mis à plan afin d'envisager une nouvelle réflexion avec les nouveaux élus.

L'uniformisation des principes d'accès

Les principes d'accès aux déchèteries du territoire ont été revus en 2019. Afin de fluidifier la circulation, mettre fin aux manœuvres dangereuses, améliorer l'accueil, favoriser le tri, et réserver l'accès des déchèteries aux usagers du territoire, le conseil communautaire a acté le déploiement du contrôle d'accès sur toutes les déchèteries. Ainsi, en 2019, les usagers des déchèteries de Montjean-sur-Loire et Saint-Florent-le-Vieil, communes déléguées de Mauges-sur-Loire, Le Longeran, Saint-Germain-sur-Loire et Saint-Macaire-en-Mauges, communes déléguées de Sèvremoine, ont reçus une carte pour accéder à ces sites. Elle leur permet d'accéder 18 fois par an aux déchèteries. Le déploiement sur l'ensemble des sites est prévu en 2020.

De plus, depuis le 1^{er} novembre 2019, les 10 sites principaux du territoire accueillent les professionnels. Ils peuvent accéder à ces sites contre le paiement d'un forfait d'accès et la facturation des dépôts qu'ils effectuent.

DATES CLÉS

1^{er} juin : Restriction du nombre de passage en déchèterie à 18/an pour les déchèteries équipées d'un contrôle d'accès

1^{er} novembre : Entrée en vigueur des nouveaux principes de la redevance et des nouveaux tarifs

6 novembre : Accueil d'une délégation Européenne dans le cadre du projet Biorégio sur les bonnes pratiques du territoire

23 novembre : Évènement « Changez d'ère, nos écogestes au quotidien »



L'ÉVOLUTION DES PRINCIPES DE FACTURATION DU SERVICE POUR UNE MAÎTRISE BUDGÉTAIRE

Depuis une dizaine d'années, la gestion des déchets sur le territoire des Mauges est exemplaire et le coût du service est maîtrisé : 62€ /habitant contre 79€ en moyenne en France. La mise en œuvre de la redevance incitative, l'optimisation des collectes, les actions de prévention et les performances de tri ont permis plus de recyclage et plus de valorisation. Cependant, malgré une production de déchets maîtrisée, des facteurs extérieurs ont des conséquences directes sur le coût de gestion des déchets.

En effet, la collectivité est soumise à des aléas non maîtrisables : les renouvellements de marchés publics, les marchés internationaux de vente de matériaux ou encore les évolutions des soutiens de l'Etat et des taxes. Les dépenses de fonctionnement du service sont directement impactées. Elles s'élèvent à 10,5 millions d'euros pour l'année et se répartissent globalement sur 3 flux : les ordures ménagères, les collectes sélectives et les déchèteries.

Ces différents facteurs conduisent à l'évolution du système de facturation en maintenant le caractère incitatif de la redevance. Depuis le 1^{er} novembre 2019, le financement du service s'appuie donc sur les principes suivants :

- un tarif unique pour tous, particuliers et professionnels,
- un forfait d'accès au service et une part incitative,
- une réévaluation de la participation de 2,40€/foyer/mois, au lieu de 3,90€/foyer/mois si les habitants du territoire n'avaient pas réduit leurs déchets depuis 10 ans.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

FAIRE DES MAUGES UN TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE EN 2050

La commission Transition énergétique a souhaité inscrire le thème de l'énergie dans le projet politique du territoire et marquer l'engagement de la collectivité en intégrant le réseau des Territoires à Energie Positive en Octobre 2019.

TEPOS est le nouveau mot d'ordre des collectivités en transition énergétique. Synonyme de solutions, d'économies, d'intelligence collective, de développement local et de vision à long terme. La démarche TEPOS existe depuis 2011. Elle repose sur trois piliers : favoriser la sobriété énergétique, développer la performance énergétique et encourager la production locale d'énergies renouvelables. Menée localement, elle permet de réduire la facture énergétique des collectivités et des habitants. Elle favorise le développement économique et la création d'emplois dans la production d'énergie locale ou la maîtrise de l'énergie. Elle permet d'impulser des dynamiques collectives porteuses de sens pour tous les citoyens dans le but de répondre aux enjeux du réchauffement climatique et de l'épuisement des ressources. Pour les territoires, notamment ruraux, la transition énergétique représente une opportunité majeure de développement et d'attractivité. Leurs atouts ? De l'espace, du vent, de l'eau, du soleil, de la chaleur du sol, de la biomasse (agricole, forestière, bocagère, agroalimentaire) presque partout... TEPOS, c'est également un réseau de collectivités et d'acteurs qui échangent et partagent leurs expériences et leurs bonnes pratiques.

LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

Stratégie et concertation pour un plan d'actions ambitieux

Au-delà d'une nécessité, les élus ont fait part d'une volonté commune d'engager et/ou de poursuivre les efforts de Mauges Communauté sur la réduction des consommations d'énergies et la production d'énergies renouvelables.



En 2030, les élus de Mauges communauté souhaitent maintenir l'objectif « réglementaire » et baisser les consommations d'énergie de 20 % par rapport à 2012. Cela nécessitera une structuration plus construite de l'action publique, ainsi que le développement de nouveaux axes de travail dont la réflexion pourra se faire lors de rendez-vous organisés par le territoire.

Concernant la production d'énergie renouvelable, Mauges Communauté dispose d'une situation très favorable et les élus souhaitent en faire un véritable moteur de développement économique, ainsi qu'une source de financement à la transition énergétique du territoire en dépassant l'objectif « réglementaire » de 32 % pour atteindre les 40 % de part d'énergies renouvelables dans les énergies consommées en 2030.

Une quarantaine d'actions ont été définies sur la base des différents ateliers de concertation. Elles balaiant des champs aussi divers que l'adaptation aux changements climatiques, la santé, la mobilité, l'habitat, l'urbanisme, l'agriculture ou encore la production d'énergies renouvelables. Ce programme d'action a vocation à cadrer et coordonner l'action territoriale en matière d'énergie et de climat. Il s'étendra de 2020 à 2025.

LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Mauges Communauté, consciente des enjeux énergétiques actuels et futurs, a défini en 2019 une stratégie territoriale de réappropriation et de maîtrise du développement des énergies renouvelables sur son territoire.

Vers une Société d'Economie Mixte

Afin de porter sa politique d'investissements dans les EnR, Mauges Communauté se lance dans la création d'une société d'économie mixte locale en s'associant avec deux partenaires privés : la SEM Alter Energies et la Caisse des dépôts et consignations.

Cette société vise à la fois à développer des projets impliquant les acteurs du territoire dans les sociétés de production (parcs éoliens, centrales solaires, etc.), à pérenniser et relocaliser la production d'énergie sur le territoire et à financer des actions de transition énergétique grâce aux revenus dégagés par les énergies renouvelables.

L'entrée dans la SEM Alter Energies

La SEM départementale Alter Énergies a choisi d'augmenter son capital et de l'ouvrir aux EPCI de Maine-et-Loire. Mauges Communauté a répondu présent et va acquérir 1,8 % du capital de la société en y investissant 120 000 euros. La collectivité bénéficiera d'un siège d'administrateur.



PARLONS CLIMAT
Participons ensemble à l'élaboration du Plan Climat-Air-Energie du Territoire !

Répondez au questionnaire en ligne sur le site www.maugescommunaute.fr du 11 janvier au 17 février 2019

Est-il vraiment utile que je réponde ?

Oui ! Quel que soit votre âge, que vous viviez seul ou en couple, que vous soyez travailleur, étudiant, retraité ou à la recherche d'un emploi, d'une manière ou d'une autre, vous êtes impacté par le changement climatique.

Et même si c'est complètement abstrait, dite le aussi !

Illustrations de maisons, arbres et personnes.

La concertation PCAET c'est :

- 1 enquête en ligne : **373** participants
 - 1 atelier territorial : **128** participants
 - 1 atelier adaptation : **110** participants
 - 6 ateliers communaux : **156** participants
 - 2 ateliers citoyens : **84** participants
 - 1 boîte à idée en ligne pendant **2** mois
- Bilan : 851 participants et environ 90 actions proposées**

Un 1er parc éolien citoyen territorial

Mauges Communauté, déjà engagée dans une stratégie de développement dans les EnR locales, décide d'investir aux côtés d'Atout Vent, Énergie Partagée et Alter Énergies, dans ce projet citoyen d'énergie renouvelable.

Actuellement en cours de construction, le parc éolien de l'Hyrôme produira de l'électricité renouvelable à partir de Mars 2020.

Dans la dynamique des projets citoyens sur son territoire, Mauges Communauté accompagne la structuration et l'émergence de collectifs citoyens s'intéressant à la transition énergétique. Dans la volonté que les retombées économiques du développement EnR profitent aux acteurs du territoire, il est nécessaire que des collectifs et des associations citoyennes s'emparent du sujet afin de pouvoir porter la participation citoyenne dans les projets EnR. Dans ce sens, la collectivité accompagne en 2019 le lancement d'Énergie Citoyenne Loire et Mauges (Mauges-sur-Loire) et initie la dynamique sur la commune de Sèvremoine.

Un soutien à la méthanisation

Mauges Communauté est un territoire d'élevage et par conséquent bénéficie d'un gisement important de déchets agricoles méthanisables. Aussi, la collectivité s'est investi cette année dans l'accompagnement des projets de méthanisation et dans le développement du réseau gazier. L'objectif ? Fournir au territoire du biogaz renouvelable produit localement à partir des déchets des exploitations agricoles et réduire la dépendance liée aux importations de gaz fossile. Trois projets sont en cours de développement, le premier devrait injecter du biogaz dans le réseau à partir de 2021.

RÉNOVATION DES BÂTIMENTS PUBLICS

Appel à projets pour la rénovation thermique des bâtiments publics

Afin d'appuyer la rénovation énergétique des bâtiments publics, Mauges Communauté a lancé en Janvier 2019, un appel à projet à destination des communes du territoire. Le cahier des charges est ambitieux puisqu'il implique notamment une réduction de 40 % des consommations d'énergie du bâtiment et l'utilisation de matériaux biosourcés pour l'isolation. Chaque commune a répondu et ce seront au total huit projets de rénovation exemplaires qui sont cofinancés par des fonds du programme européen LEADER.

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE : UN SÉMINAIRE POUR LES ÉLUS LE 10 OCTOBRE 2019

Mauges Communauté a engagé une dynamique d'économie circulaire depuis 3 ans. Le bilan du CODEC a été réalisé en avril 2019. La collectivité a fait partie des 8 collectivités à avoir testé le référentiel Economie Circulaire.

Les trois services développement économique, transition énergétique et gestion des déchets se sont rassemblés pour définir une première étape vers l'élaboration d'un programme d'économie circulaire porté par la collectivité, inscrit dans sa démarche globale de transition écologique, en lien avec le PCAET.

Le séminaire « L'économie circulaire dans les Mauges » a constitué cette première étape. Il a permis de rassembler une quarantaine d'élus issus des trois commissions. Ce séminaire a offert aux élus une vision transversale des enjeux de l'économie circulaire, une découverte des acteurs et des actions engagés sur le territoire. Enfin, il leur a permis d'identifier les objectifs du futur programme d'actions.



PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

2019 : l'heure du bilan du premier PAT

Le premier PAT a permis de faire émerger et d'accompagner un certain nombre de projets et d'initiatives avec des résultats très concrets :

- l'accompagnement de trente restaurants collectifs dans l'approvisionnement local et dans la réduction du gaspillage alimentaire ;
- l'engagement de 11 restaurants collectifs dans la démarche « Mon restau responsable », avec des objectifs d'amélioration continu définis par les équipes en place et la mise en réseau des restaurants ;
- le maintien de l'activité agricole grâce à la création d'une pépinière d'exploitations et à l'accompagnement de 5 collectifs de producteurs ;
- le développement d'outils de transformation locaux avec la création d'un réseau d'acteurs, la mise en ligne d'une plateforme d'approvisionnement local et la mise en place d'une légumerie pour fournir en légumes frais et locaux dédiées à la restauration collective ;
- le développement des points de vente de produits locaux avec 3 nouveaux sites de commande en ligne et l'optimisation logistique par 2 grossistes.

2020-2025 : le PAT s'adosse au PCAET

Fort de ce bilan, les élus ont décidé de cibler leurs objectifs au travers de trois piliers qui répondent véritablement aux attentes du territoire. Ainsi, la restauration collective au travers du manger sain et local, la logistique et l'animation territoriale constitueront le cœur du dispositif.

Le prochain PAT adossera également sa programmation à celle du PCAET, afin d'assurer transversalité et complémentarité entre ces deux programmes d'actions. Il est donc planifié sur six ans avec une revoyure au bout de la troisième année.

Pour les trois premières années, Mauges Communauté confie l'animation de son PAT à la chambre d'agriculture et au CPIE Loire Anjou dans le cadre d'une convention.

29 mai 2019 : signature de la charte départementale pour un approvisionnement de proximité et de qualité dans la restauration collective

Cette charte constitue un cadre volontaire et collectif permettant aux acteurs locaux de la restauration collective, de la production jusqu'aux usagers, de déployer énergie, moyens humains et financiers au développement de l'approvisionnement en produits de proximité. En signant cette charte, Mauges Communauté marque et confirme son engagement dans une démarche de responsabilité sociétale, favorable à l'environnement et à la santé et contribue à prendre en compte la proximité de l'offre alimentaire et de la consommation, à participer à l'économie du territoire et au développement durable.



POLITIQUE DE L'EAU

LA COMPÉTENCE GEMAPI

Depuis le 1^{er} janvier 2018, Mauges Communauté est titulaire de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations). À ce titre, Mauges Communauté, est responsable de l'atteinte du bon état des masses d'eau du territoire à l'horizon 2021 ou 2027.

Ce sont les syndicats de bassins versants du territoire qui ont été missionnés pour exercer cette compétence. Par les contrats territoriaux, ils ont en charge la restauration des milieux aquatiques et l'amélioration de la qualité des eaux.

5 syndicats du territoire interviennent pour atteindre le bon état de l'eau des Mauges :

- le Syndicat Èvre Thau St Denis
- le Syndicat Layon Aubance Louets
- l'EPTB de la Sèvre Nantaise
- le Syndicat Mixte de la Divatte
- le Syndicat Loire aval (SYLOA)

Mauges Communauté accompagne les démarches de modifications statutaires des Syndicats dans le but de trouver un équilibre entre l'application des politiques de l'eau, l'efficience des opérations et l'atteinte des objectifs.

Finalisation de l'étude de danger sur la digue de Loire

L'étude de danger visant la digue de la Loire approche de son terme. Une démarche complémentaire de fiabilisation de l'ouvrage permettra d'orienter les interventions de la collectivité en 2020 afin de rehausser le niveau de protection de l'ouvrage.

En parallèle, Mauges Communauté dresse les première ligne du plan de surveillance de la digue, en temps normal, en crue et lors de la phase de décrue.

DATE CLÉ

Mai : Signature de la convention de délégation avec l'Établissement Public Loire pour la gestion de la digue.





LA COMPÉTENCE EAU POTABLE

Produire et distribuer l'eau potable au quotidien

Depuis le 1^{er} janvier 2018, les services de Mauges Communauté œuvrent pour la production et la distribution de l'eau potable sur une partie de son territoire correspondant au territoire de l'ex-SIAEP de Champtoceaux.

Le SMAEP des Eaux de Loire, le SIAEP de la région ouest de Cholet et le SIDAEP Mauges Gâtines, assurent quant à eux la production et la distribution sur le reste du territoire.

Le SMAEP et le SIAEP seront dissous au 31 décembre 2019 et une nouvelle gouvernance de l'eau potable se profile à l'horizon 2020.

Mauges Communauté et l'agglomération du Choletais, une démarche de coopération pour une gestion optimisée

Une étude sur un mode de gouvernance partagé de la compétence eau potable sur le territoire entre Mauges Communauté et l'agglomération du Choletais a été engagée en janvier 2018. Les résultats et conclusions de cette étude ont été reçus en juillet 2018. Cette démarche ne s'est pas conclue par un exercice en commun de la compétence Eau potable à l'échelle des deux agglomérations.

Ainsi, Mauges Communauté exercera la compétence eau potable sur l'ensemble de son territoire à partir du 1^{er} janvier 2020.

En parallèle, Mauges Communauté pilote depuis le 1^{er} janvier 2018 l'exercice de la compétence eau potable sur le territoire de l'ex-SIAEP de Champtoceaux. Le SMAEP des Eaux de Loire a élargi son périmètre d'intervention au 1^{er} janvier 2018 pour se substituer à la régie eau potable du bourg de Saint Florent le Vieil.

LA COMPÉTENCE ASSAINISSEMENT ET EAUX PLUVIALES

Cap vers 2020

2020 c'est demain, les élus communaux et intercommunaux ont bien saisi la complexité du sujet en s'emparant dès 2017 de la thématique assainissement et eaux pluviales. Trois groupes de travail – « organisation » – « finances » – « ingénierie » - et un comité de pilotage rassemblant les différents acteurs du territoire répondent aux questions pour faciliter le transfert de la compétence.

Les schémas d'assainissements communaux ont été mis à jour progressivement en parallèle de l'élaboration des plans locaux d'urbanisme. Les investissements des communes nouvelles se sont poursuivis. La gestion alternative des eaux pluviales est devenue une cible.

Les premières lignes de la gestion future de la compétence ont été esquissées. L'assainissement non collectif des communes nouvelles géré en régie ou en prestation sera géré en régie à Mauges Communauté suite au transfert en 2020.

www.maugescommunaute.fr



Rue Robert Schuman – La Loge - CS 60111
Beaupréau – 49600 Beaupréau-en-Mauges Cedex
02 41 71 77 10 // contact@maugescommunaute.fr